

Atlas Controle Chaussée De La Hulpe 181 box 1 1170 Brussels

# RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

37.593

Date du contrôle: Agent-visiteur: Date d'émission:

02/02/2024Hicham MelloukV1 02/02/2024 11:48:23Lieu du contrôle:Type de contrôle:Prochaine visite avant le:Rue des Déportés 162 7061 Soignies BelgiqueViste de contrôle vente ancienne installation+ 18 mois jour de l'acte

(Livre 1 8.4.2)

Testeur d'installation: TI-022/6070134

Donneur d'ordre

Nom Srl Comme Une Comète

Adresse Rue Traversière 30, 7340 Colfontaine

Email contact@cometepeb.be

Base(s) règlementaire(s)



RGIE. Règlement général des installations électriques

# Données générales

Adresse de l'installation Rue des Déportés 162 7061 Soignies Belgique

Type de locaux Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant Rue des Déportés 162, 7061 Soignies,

Adresse du propriétaire Rue des Déportés 162 7061 Soignies Belgique

3 x 400 V + N

Installateur

Tension de service

## Données du raccordement

GRD Ores
Numéro de compteur 39806490
Code EAN NC
Liaison compteur-tableau VFVB 4X6

Protection générale 40 A 4P



Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

#### **Contrôles**

Schémas/plans Liaisons équipotentielles **Fondations** Installation électrique NOK NOK avant 81

après 81

Description de l'installation 4XII DJ16A 6XII DJ20A 2XIIII DJ25A 1XIIII DJ 20A

1 DIFF 30mA 40A

Nombre de tableaux

Différentiel de tête 300mA - 40A - type A

Test BP du DDR OK OK ΔIn Contrôle de l'état NOK Matériel fixe NOK Protection contre les contacts directs ОК Protection contre les contacts indirects NOK Protection contre les surintensités ОК Prise de terre **Piquet** 7 Résistance de terre (Ω) Isolement (MΩ) 0.05

## Remarques

Des dispositions dérogatoires pour les anciennes installations électriques domestiques existantes ont été appliquées (Livre 1 8.2.1) Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)

#### **Conclusions**

#### **CONCLUSION: NON CONFORME**

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par un organisme agréé dans un délai de 18 mois après l'acte de vente. Le nouveau contrôle est à effectuer par l'acheteur.

Devoirs du vendeur et de l'acheteur lors de la vente d'une habitation équipée d'une ancienne installation électrique:

· Dès que le compromis est signé:

Quels sont les devoirs du vendeur/notaire:

- Le vendeur doit remettre le PV de la visite de contrôle et ses annexes au notaire afin que celui-ci l'ajoute dans le dossier de la vente ;
- Le notaire doit faire mentionner dans l'acte de vente les points suivants:
  - la date du PV de la visite de contrôle
  - le fait de la remise du PV de la visite de contrôle à l'acheteur
- L'obligation pour l'acheteur de communiquer son identité et la date de l'acte de vente à l'organisme de contrôle agréé qui a exécuté la visite de contrôle de l'installation électrique
- · Dès que l'acte de vente est signé:

Quels sont les devoirs de l'acheteur:

- L'acheteur doit détenir le dossier de l'installation électrique (schémas, PV,...) en deux exemplaires;
- L'acheteur doit informer l'organisme de contrôle agrée qui a exécuté la visite de contrôle de l'installation électrique de son identité, de la date de l'acte de vente et du PV concerné;
- Après la communication à l'organisme de contrôle, il reçoit automatiquement 18 mois à dater de l'acte de vente pour remettre en

ordre l'installation électrique



#### Atlas Controle

### Chaussée De La Hulpe 181 box 1

#### 1170 Brussels

- L'acheteur peut choisir un autre organisme de contrôle pour laisser réaliser le recontrôle dans le délai des 18 mois (vérification conformité de l'installation).

### Pour de plus amples informations

SPF Economie, P.M.E., classes moyennes et Energie

Direction générale de l'Energie - Haute surveillance des infrastructures et produits énergétiques

Adresse: Avenue du roi Albert II 16 1000 Bruxelles

Tél: 0800 120 33 / Email: gas.elec@economie.fgov.be

Signature de l'agent-visiteur

info@atlascontrole.be http://www.atlascontrole.be TVA: BE0732536476 BNP: BE48 0018 7170 5027



### **Atlas Controle**

# Chaussée De La Hulpe 181 box 1

## 1170 Brussels



Tableau 1 Tableau 2

# Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms.	L1: 6. 4. 5. 1.; L3: 6. 4. 5. 2.
Réaliser la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) dans la salle de bains / douche(s).	L1: 7.1.4.4.
Compléter la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) dans la salle de bains / douche(s).	L1: 7.1.4.4.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
Le conducteur de protection (PE) est à distribuer dans toute l'installation.	L1: 4.2.4.3.; 5.4.3.6.; L3: 5.4.3.6.
Prévoir des prises de courant conformes à la NBN C61-112 avec contact de terre et sécurité enfants.	L1: 1.4.2.3.; 4.2.2.3.; 5.3.5.2.; L3: 1.4.2.3.; 4.2.2.2.
Fixer les appareils sans fond sur plaques de montage ou rosaces appropriées (interrupteurs, prises, appareils d'éclairage,)	L1: 4.3.3.5.; 5.3.4.2.; 5.3.5.2.; L3: 4.3.3.5

# Liste des remarques

Libellé		Référence
Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.		RDE2
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.		RDE12
L'installation électrique n'est pas entièrement accessible pour inspection. Les locaux ne sont pas tous accessibles.		RDE13
L'unité est meublée au moment du contrôle.		RDE15
Libellé	Photo	